Perspectives chinoises

2012/4 | 2012
Femmes chinoises : enfin une « moitié de ciel » ?

La migration des Chinoises du Nord : une alternative genrée ?

Florence Lévy

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6423
ISSN : 1996-4609

Éditeur
Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée
Date de publication : 20 décembre 2012
Pagination : 47-55
ISBN : 979-10-91019-05-7
ISSN : 1021-9013

Référence électronique
Florence Lévy, « La migration des Chinoises du Nord : une alternative genrée ? », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2012/4 | 2012, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 21 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6423

© Tous droits réservés

La migration des Chinoises du Nord : une alternative genrée ?

FLORENCE LÉVY

RÉSUMÉ : Depuis la fin des années 1990, une vague peu connue de migrants chinois se dirige vers la France. Provenant de régions sans tradition de mobilité internationale, elle se démarque des flux migratoires classiques car elle est constituée majoritairement de femmes urbaines quadragénaires appartenant à une couche moyenne de la société, touchée par la politique des réformes. À travers le point de vue des migrantes sur les évolutions du marché de l'emploi, de leurs ressources économiques et des modifications des relations familiales, cet article questionnera les transformations des normes sociales et des rôles sexués qui ont touché avant leur départ ces personnes. Il se demandera si ces évolutions ont eu un impact au-delà des frontières du pays et ont pu influencer la configuration sexuée de ce flux migratoire à destination de l'Europe.

MOTS-CLÉS : migrations, femmes, Chine du Nord, normes de genre, rôles sexués, *xiagang*, divorce, monoparentalité.

Depuis la fin des années 1990, la France connaît une nouvelle vague de migrants chinois qui, au contraire des flux plus anciens, provient des villes du Nord de la Chine. Ce flux récent reste toutefois assez mal connu car il s'opère bien souvent dans un cadre illégal et échappe donc aux données officielles [1]. Dans les années 2000, il était toutefois estimé à quelques dizaines de milliers de personnes – le nombre de ressortissants chinois ou de personnes d'origine chinoise en France étant quant à lui évalué entre 200 000 et 300 000 personnes [2].

Malgré son caractère minoritaire au sein de la diaspora chinoise en France [3], cette migration récente présente un intérêt particulier car elle se démarque à la fois du profil traditionnel des migrants économiques et de celui des Chinois majoritaires en France, originaires de la région de Wenzhou dans le Sud de la Chine [4]. En particulier, l'un des ses traits caractéristiques est qu'elle est majoritairement constituée de femmes, dont la situation socioéconomique avant que se dessine le projet migratoire était plutôt bonne [5].

Cet article, tiré de l'analyse d'entretiens de type ethnographiques réalisés à Paris entre 2004 et 2010 [6], s'intéresse aux facteurs ayant poussé les femmes rencontrées à quitter leur pays d'origine. Face à ce flux migratoire majoritairement féminin, nous nous demanderons si ce déséquilibre sexué est révélateur des transformations des normes sociales et de genre qui ont touché d'une manière spécifique les quadragénaires urbains du Nord dans les années 1990. À travers l'évocation de parcours féminins, nous tenterons de comprendre comment leur projet migratoire s'est construit et quel est le rôle joué par leur vécu en termes de rapports sociaux de sexe et de discriminations sexuées dans leur décision migratoire. En pointant des difficultés qui ne sont pas nécessairement l'apanage des femmes mais qui mettent en jeu des attentes sociales et des ressources souvent distinctes entre les sexes, cet article tente de montrer l'impact des rapports sociaux de sexe en Chine sur la configuration de ce flux comme sur la signification donnée à la migration par ses acteurs et actrices.

Une migration féminine atypique : approche théorique

Les flux migratoires internationaux en provenance de Chine vers l'Europe se sont fortement diversifiés au cours des dernières décennies, la Chine du Nord fournissant désormais un contingent important de migrants, en particulier en France [7]. Cette nouvelle migration présente des caractéristiques qui prennent parfois à revers certaines des représentations traditionnelles des migrants économiques en provenance des pays en développement, qui seraient majoritairement des hommes jeunes d'origine rurale, peu insérés dans le marché du travail local et généralement peu qualifiés [8]. Au contraire, les migrants de Chine du Nord rencontrés à Paris, âgés d'une quarantaine d'années au moment où ils ont quitté leur pays, avaient en moyenne près de 20 ans d'expérience professionnelle en Chine. En tant qu'urbains, employés des entreprises d'État, et ayant reçu une éducation secondaire ou supérieure, ils estiment ainsi

1. Chloé Cattelain *et al.*, *Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*, Paris, Direction de la Population et des Migrations (DPM), 2002 ; Yun Gao et Véronique Poisson, *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Genève, Bureau international du travail, 2005.
2. Voir Yun Gao et Véronique Poisson, *Le trafic et l'exploitation..., op. cit.*
3. Les études quantitatives sur ce flux sont rares mais concordantes et estiment que les migrants du Nord représenteraient entre 25 et 34 % de l'ensemble des migrants récents provenant de Chine ; ces études ont été réalisées à Paris entre 2000 et 2004 sur des échantillons allant de 149 à 15 232 migrants chinois. Voir Yun Gao et Véronique Poisson, *Le trafic et l'exploitation..., op. cit.*, p. 29.
4. Pour plus d'informations sur les migrants provenant de la région de Wenzhou dans le Zhejiang, voir entre autres : Jean-Philippe Béja et Wang Chunguang, « Un "village du Zhejiang" à Paris ? », *Hommes et migrations*, n° 1220, juillet-août 1999 ; Véronique Poisson, *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora*, Paris, EHESS, thèse de doctorat, 2004 ; Véronique Poisson (éd.), « Chinois de France », *Hommes et migrations*, n° 1254, 2005, p. 153 ; Chloé Cattelain *et al.*, *Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*, Paris, Direction de la Population et des Migrations (DPM), 2002 ; Carine Pina-Guerassimoff *et al.*, *La circulation des nouveaux migrants économiques chinois en France et en Europe*, Paris, ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Cohésion sociale, DREES/MIRE, 2002.
5. Florence Lévy, « Les migrations des femmes du Nord de la Chine : l'exil, alternative à une situation de déclin ? », *Colloque Mobilités au féminin*, 15-19 novembre 2005, Tanger, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, CNRS, http://lames.mmsh.univ-aix.fr/Papers/Levy.pdf (consulté le 22/09/2012).
6. Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre de ma thèse de doctorat réalisée en cotutelle au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris et l'Université de Neuchâtel en Suisse, dont l'objet est d'analyser l'évolution des projets migratoires des hommes et femmes de Chine du Nord venus à Paris à la fin des années 1990.
7. Carine Guérassimoff, « La Chine et les nouveaux migrants chinois en Europe, introduction au dossier spécial », *Migrations-Société*, vol. 15, n° 86, mars-avril 2003, p. 21-28.
8. Voir notamment Nathalie Mondain et Alioune Diagne, « "Ceux et celles qui restent" : réflexions théoriques à partir du cas de l'émigration sénégalaise vers l'Europe », African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory, 16-19 novembre 2010, Dakar, Sénégal.

avoir joui, avant leur départ, d'un statut socioéconomique relativement privilégié. En outre, cette nouvelle migration est majoritairement composée de femmes – près de 70 % de ces migrants pionniers – qui viennent généralement seules [9]. Les quadragénaires que nous avons rencontrées ont toutes été mariées en Chine et sont mères d'enfants adolescents ou jeunes adultes qui résident en Chine ; mais elles sont divorcées pour la plupart (80 % dans notre échantillon), contrairement aux hommes rencontrés qui demeurent majoritairement mariés en Chine. Enfin, le caractère solitaire du départ marque la trajectoire de l'ensemble des ces migrants, qui proviennent de régions sans tradition de mobilité internationale et ne disposaient souvent d'aucun contact préalable susceptible de les aider dans le pays de destination [10].

La situation particulière des femmes migrantes a longtemps été négligée par les chercheurs qui considéraient la mobilité comme répondant essentiellement à des motifs économiques [11] et donc concernant en premier lieu les hommes, perçus comme principaux pourvoyeurs de revenu pour la famille. D'après cette perception inscrite dans la division sexuelle du travail, les femmes étaient supposées ne pas migrer ou, si elles le faisaient, étaient considérées comme des actrices passives et dépendantes de leur époux ou de leur père [12]. Les questions d'intégration en particulier de la deuxième génération ont contribué à mettre en lumière les rôles tenus par les femmes migrantes d'abord dans la famille lors de la transmission culturelle et identitaire aux enfants puis dans leur participation à la société du pays d'accueil et enfin dans leur accès au marché du travail [13]. Ce regard a permis d'introduire dans les recherches sur la mobilité la dimension du genre, entendu comme catégorie analytique et relationnelle, et ainsi de s'intéresser à la manière dont les représentations des rôles sociaux des hommes et des femmes sont culturellement et historiquement construits [14]. En tant que principe de différenciation et de hiérarchisation entre les sexes, le genre s'articule à d'autres rapports de pouvoir et structure les fonctionnements des sociétés, des institutions, les rapports sociaux et les pratiques quotidiennes [15], autant d'aspects qui façonnent l'expérience de la migration. Sensibles aux différences des représentations des rôles masculins et féminins en fonction des lieux et des époques, les chercheurs se sont demandés si la mobilité des femmes contribuait à modifier les rapports sociaux de sexe dans le sens d'un accroissement de l'autonomie des femmes ou au contraire du renforcement des inégalités et des rôles traditionnels [16]. L'analyse a ensuite mis en évidence la diversité des situations entre femmes dans le niveau des contraintes et des ressources accessibles en fonction de leur origine ethnique, leur âge, leur niveau de formation, etc. Enfin d'autres études ont également contribué à mettre en évidence la dimension « genrée » des politiques migratoires, de travail ou familiale des pays de destination [17].

C'est dans le prolongement de cette analyse structurelle mais du côté du pays de départ, que se situe cet article. Il a pour objectif d'analyser la manière dont les relations de genre entretenues dans le pays avant la migration ont pu influencer les décisions migratoires [18]. L'analyse portera sur les explications données au choix du départ par les femmes rencontrées à Paris et examinera les trois principaux thèmes abordés : le changement de structure du marché de l'emploi, les évolutions en terme de ressources économiques et enfin les modifications des relations familiales. Ces trois niveaux de faits ont souvent touché différemment les hommes et les femmes et permettent d'analyser les évolutions économiques et sociales du tournant du siècle, au regard des relations de genre entretenues avant le départ par cette génération d'urbains quadragénaires.

Présentation du travail de terrain et éléments de méthodologie

Cet article est tiré d'une thèse de doctorat en cours qui analyse l'évolution des projets migratoires et des trajectoires de migrants et migrantes originaires du Nord de la Chine et vivant à Paris dans une situation de grande précarité. Contacter ce type de population en situation irrégulière et ne maîtrisant ni la langue ni les codes sociaux locaux est délicat, puisque ces migrants sont souvent réticents à toute rencontre avec des « étrangers », c'est-à-dire la population non chinoise. Se faire accepter en tant que chercheur est d'autant plus malaisé que la plupart des migrants peine à le distinguer des autorités locales et policières. De plus, leur statut juridique, comme la précarité de leur vie professionnelle, économique, sociale, affec-

9. Carine Pina-Guerassimoff *et al.*, *La circulation des nouveaux migrants…*, *op. cit.*
10. Yun Gao *et al.*, « De la migration au travail. L'exploitation extrême des Chinois-es à Paris », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, 2006, p. 53-76.
11. Pour une analyse de l'évolution des théories migratoires, voir notamment Douglas S. Massey *et al.*, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, 1993, p. 431-466 ; Thomas Faist, « The crucial meso-level », *in* T. Hammar *et al.*, *International migration, immobility and development: multidisciplinary perspectives*, Oxford/New York, Berg Publishers, 1997.
12. Sur l'invisibilisation des femmes migrantes, voir entre autres : Eleonore Kofman, « Female "birds of passage" a decade later: gender and immigration in the European Union », *International migration review*, vol. 33, n° 2, 1999, p. 269-299 ; Mirjana Morokvasic, « Birds of passage are also women », *International migration review*, vol. 18, n° 4, 1984, p. 886-907 ; Nasima Moujoud, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, n° 16, 2008, p. 57-79.
13. Les articles suivants présentent un panorama de ces recherches qui sont trop nombreuses pour être citées : Katharine M. Donato *et al.*, « A Glass Half Full? Gender in Migration Studies », *International Migration Review. Special Issue: Gender and Migration Revisted*, vol. 40, n° 1, printemps 2006, p. 2-26 ; Sarah J. Mahler, « Engendering Transnational Migration. A Case Study of Salvadorans », *American Behavioral Scientist*, vol. 42, n° 4, 1999, p. 690-719 ; Janine Dahinden *et al.*, « Edito : Migration et genre en Suisse », *Nouvelles Questions Féministes. Revue internationale francophone. Genre et frontières – frontières de genre : migrations*, vol. 26, n° 1, 2007, p. 4-15 ; Mirjana Morokvasic *et al.*, « Gendered Mobilities in an Enlarged Europe », *in* Sigrid Metz-Göckel *et al.*, *Migration and Mobility in an Enlarged Europe. A Gender Perspective*, Leverkusen, Barbara Budrich, 2008 ; Sarah J. Mahler et Patricia R. Pessar, « Gender Matters: Ethnographers Bring Gender from the Periphery toward the Core of Migration Studies », *International Migration Review*, vol. 40, n° 1, 2006, p. 27-63.
14. Voir notamment Pierrette Hondagneu-Sotelo, « Gender and immigration », in Pierrette Hondagneu-Sotelo (éd.) *Gender and US immigration*, Berkeley, University of California Press, 2003, p. 3-19.
15. Voir à ce sujet : Kimberlé Williams Crenshaw, « Mapping the Marigins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Colour », *in* Martha Albertson Fineman et Rixanne Mykitiuk, *The Public Nature of Private Violence*, New York, Routeledge, 1994 ; Joan Scott, « Gender: A useful category of historical analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, n° 5, 1986, p. 1053-1075 ; Candace West et Don Zimmerman, « Doing gender », *Gender & society*, vol. 1, n° 2, 1987, p. 125-151 ; Floya Anthias et Nira Yuval-Davis, *Racialized boundaries. Race, nation, gender, colour and class and the anti-racist struggle*, Londres/New York, Routledge, 1992.
16. Voir entre autres : Sara J. Mahler et Patricia R. Pessar, « Gendered geographies of power : analyzing gender across transnational spaces », *Identities : Global Studies in Culture and Power*, vol. 7, n° 4, 2001, p. 441-459 ; Mirjana Morokvasic, « Migration, Gender, Empowerment », in Ilse Lenz *et al.*, *Gender Orders Unbound. Globalisation, Restructuring and Recirpocity*, Opladen, Farmington Hills, Barbara Budrich Publishers, 2007 ; Yen Le Espiritu, « Gender, Migration, and Work. Filipina Health Care Professionals to the United States », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 2005, p. 55-75 ; Brenda Yeoh et Katie Willis, « Constructing masculinities in transnational space: Singapore men on the "regional beat" », in Peter Jackson *et al.*, *Transnational Spaces*, Londres, Routledge, 2004 ; Sara J. Mahler, « Transnational relationships: The struggles to communicate across borders », *Identities Global Studies in Culture and Power*, vol. 7, n° 4, 2001, p. 583-619.
17. Alexander Trent et Anne-Marie Steidl, « Gender and the 'Laws of Migration': A Reconsideration of Nineteenth-Century Patterns », article non publié, 2010 ; Eleonore Kofman et Albert Kraler, *Civic Stratification, Gender and Family Migration Policies in Europe*, Budapest, 2006 ; Magalie Gafner et Irène Schmidlin, « Le genre et la législation suisse en matière de migration », *Nouvelles Questions Féministes. Revue internationale francophone*, vol. 26, n° 1, 2007, p. 16-37 ; Albert Kraler *et al.*, *Gender, Generations and the Family in International Migration*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2011 ; Mirjana Morokvasic et Christine Catarino, *Mapping of policies affecting female migrants and policy analysis: the French case*, FEMIPOL, 2006.
18. Nous avons choisi ici de nous concentrer sur le regard des migrantes ; le point de vue des hommes étant surtout utilisé à des fins de comparaison ou pour illustrer les trajectoires féminines.

tive ou le déclassement socioéconomique vécu en migration fonctionnent comme des freins entravant la relation de confiance nécessaire aux entretiens ethnographiques. Mon approche a donc d'abord été indirecte par le biais d'activités associatives dans différentes structures franco-chinoises à Paris. J'ai ainsi pu rencontrer des migrants hommes et femmes en tant que professeur de français ou interprète, dans le cadre d'activités d'accompagnement social, ou de médiation auprès de femmes se prostituant dans la rue ainsi qu'en tant que coorganisatrice d'un groupe de parole pour femmes chinoises. L'échantillon a ensuite été élargi de proche en proche à l'intérieur des réseaux sociaux de mes interlocuteurs, ce qui m'a permis de rencontrer des personnes aux trajectoires très diverses, jusqu'à atteindre le « niveau de saturation » procuré par la récurrence des récits de vie [19]. Les échanges d'abord fondés sur des activités concrètes ont ensuite débouché sur l'établissement d'une relation de confiance. C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu les entretiens approfondis de type récit de vie ou entretien semi-directif qui ont été menés en mandarin avec 64 migrants (50 femmes et 14 hommes) entre 2004 à 2010 [20]. 15 de ces personnes ont été suivies à intervalles réguliers afin de noter l'évolution de leurs projets migratoires. Ces activités ont également été l'occasion d'observations participantes ou d'échanges informels dans les écoles, les lieux de travail, les dortoirs, les lieux de prostitution, les marchés aux puces, etc. Cette approche de type ethnographique m'a permis de saisir le point de vue subjectif des personnes.

Les hommes et les femmes migrants rencontrés dans le cadre de cette recherche sont arrivés en France entre 1998 et 2005, et avaient alors entre 35 et 44 ans. Ils sont originaires principalement des provinces du Liaoning, du Shandong, du Hebei, de la municipalité de Tianjin, mais également et en moins grand nombre de villes du Henan et du Jilin. Avant le départ, 15 d'entre eux étaient sans emploi, les autres avaient soit conservé leur emploi dans une entreprise d'État, soit avaient créé leur entreprise ou avaient retrouvé un nouvel emploi mais ce dernier était instable. Toutes ces personnes avaient été mariées (à l'exception d'une femme fiancée) et étaient parents d'au moins un enfant mais 40 femmes sur 50 étaient divorcées alors que seuls deux hommes sur 14 l'étaient.

Il est apparu au fil des entretiens que si les migrants se retrouvent en France en situation de grande précarité [21], en Chine, ils étaient pour la plupart loin d'appartenir à des catégories sociales défavorisées. Au contraire, leurs conditions de vie sont données comme étant clairement supérieures à la moyenne du pays. On retrouve ainsi parmi les migrantes des ouvrières peu qualifiées, mais également un large nombre de professions intermédiaires (tels que des comptables, commerciales, chefs d'équipe) ainsi que des cadres supérieurs ou des femmes d'affaires qui ont créé leur propre entreprise privée. Au-delà de la diversité des parcours, ces hommes et femmes migrants rencontrés décrivent donc des trajectoires de vie relativement privilégiées. En tant qu'employés des entreprises d'État, ils ont eu accès à une série d'avantages les situant dans une catégorie socioéconomique moyenne. En effet, leurs emplois étaient théoriquement garantis à vie et offraient des salaires peu élevés mais compensés par un système global de prise en charge qui garantissait un accès gratuit ou subventionné à un logement, aux soins de santé, à l'éducation de leur enfant, à la distribution de biens matériels et à la retraite. Si les revenus avant le départ s'échelonnent de 400 à 4 000 yuans mensuels [22], c'est le degré de satisfaction affiché par ces migrants qu'il faut retenir. Parmi les plus modestes de mon échantillon, avec un salaire de 400 yuans, Mme Yu chargée du contrôle qualité de son usine se considère comme « dans la moyenne. On n'était pas très pauvres, mais on n'avait pas d'argent [de côté] ».

À ce stade des descriptions, peu d'éléments semblent pertinents pour expliquer le départ de ces femmes qui se considéraient comme bien insérées dans le monde du travail comme dans la société ou au niveau familial. De plus, en tant qu'anciennes employées de l'État, elles ne témoignent pas de discrimination notable sur le plan professionnel jusqu'aux années 1990 et semblent avoir eu accès, à cette époque, à des ressources relativement équivalentes à celles des hommes. La période des réformes, caractérisée par l'incertitude liée aux changements politiques [23] qui modifient le cadre structurel dans lequel se déroule leur vie, impose une bifurcation dans leurs trajectoires [24]. Les parcours sont marqués par une série de ruptures, plus ou moins prononcées, qui mettent en jeu l'image de soi et l'idée que les migrantes rencontrées se font du succès. Tout d'abord, c'est le niveau de l'emploi, puis celui des revenus et enfin la dimension familiale qui sont touchés par les effets de ces politiques nationales. Comme nous allons le voir maintenant, leur projet migratoire se construit donc dès lors surtout en réponse à une série d' « accidents » survenus dans leur parcours de vie.

La migration, une réponse aux discriminations sexuées sur le marché du travail

Les récits de nos enquêtées mettent notamment l'accent sur l'impact qu'ont eu sur leur vie ces réformes économiques lancées à partir de la fin des années 1970. Au début, celle-ci sont perçues comme globalement positives, permettant une élévation généralisée du niveau de vie des urbains. Mais dans les années 1990, leur perception devient plus mitigée et les personnes interrogées ont un avis ambivalent, voire critique, vis-à-vis de ces changements qui, selon elles, ont mis à l'épreuve de manière excessive leurs capacités d'adaptation. Bien avant leur décision de partir pour l'étranger, de nombreux signes montrent que la vie de certaines d'entre elles est déjà en train de basculer, comme en témoigne Mme Wang :

> Les femmes âgées de 35 ans ne trouvent pas facilement du travail. Mon salaire était très élevé. J'ai travaillé dur à partir de 18 ans. Quand j'avais 36 ans, notre entreprise a soudain fait faillite. Alors, tout ce que j'avais s'est effondré. Notre retraite n'a plus été garantie. Nos revenus sont devenus pitoyables, deux à trois cent yuans par mois. Deux à trois cent yuans, ça suffit pour faire quoi, en Chine ? [...] En Chine, tu ouvres une boutique, tu gagnes plein d'argent, mais c'est possible qu'un jour le gouvernement dise qu'il faut tout démolir et tu n'as plus de boutique, tu n'as plus d'argent. J'ai beaucoup d'amis auxquels c'est arrivé, y compris dans mon unité de travail. [...] Il y a

19. Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, p. 365.
20. Les noms et les données factuelles permettant d'identifier les personnes enquêtées ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.
21. Voir Yun Gao *et al.*, « De la migration au travail… », *op. cit.*, p. 53-76 ; Florence Lévy et Marylène Lieber, « La sexualité comme ressource migratoire : les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 4, 2009, p. 719-746.
22. Ces écarts de salaires s'expliquent par le niveau de poste exercé, mais aussi la variation du coût de la vie entre localités et les différences de rémunérations entre salariés du secteur privé ou public (revenus inférieurs compensés par de multiples avantages en nature).
23. La période de réforme visant à diminuer le rôle de l'État dans l'économie et à introduire des règles capitalistes de gestion des entreprises n'est pas caractérisée par une ligne politique claire. Suite aux conflits de pouvoir, elle est plutôt marquée par des hésitations, des coups de freins et de brusques poussées en avant. Voir Jean-Louis Rocca, *Une sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010.
24. Marc Bessin *et al.*, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2009.

> beaucoup de choses que tu ne peux pas maîtriser, que tu ne peux pas faire advenir. Je ressens un sentiment d'insécurité. Je ne sais pas ce qui pourra arriver dans l'avenir. J'ai peur d'être pauvre. Bien qu'actuellement j'aie de l'argent, je ne sais pas pendant combien de temps je pourrai vivre avec cet argent.

Les récits de vie relatifs à la période pré-migratoire des personnes rencontrées font ressortir un double sentiment de vivre une période incertaine, marquée par une remise en cause des acquis du passé et par la conscience d'être à la veille de changements importants et imprévisibles. C'est sur le plan professionnel que le climat d'insécurité paraît le plus grand. Beaucoup des migrantes rencontrées à Paris se décrivent comme *xiagang zhigong*, c'est-à-dire comme employées et ouvrières des entreprises d'État mises à pied, en principe temporairement, et vivant de petites allocations ou se retrouvant sans ressources. Le retrait de l'État du contrôle direct de l'économie et l'introduction de règles capitalistes ont entraîné une restructuration du tissu économique du pays. Les entreprises d'État qui employaient la majorité de la population urbaine et assuraient à la fois une fonction de production mais aussi encadraient l'organisation sociale des villes, ont été considérées comme non rentables et forcées de se restructurer pour s'adapter au marché. Certaines ont réorienté leurs activités, ont fusionné, ont été privatisées mais beaucoup ont également fermé au cours des années 1990-2000 [25]. La restructuration de l'économie s'est donc accompagnée d'un chômage urbain de masse, estimé entre 40 et 60 millions de personnes sur la période allant de 1993 à 2003 [26]. Les régions du Nord et Nord-Est de la Chine, qui étaient réputées jusqu'alors pour leurs industries lourdes, ont été parmi les plus touchées [27]. D'après Mme Yu, au moment de son départ au début des années 2000, la moitié des habitants de sa ville, Fushun, étaient des *xiagang*. Ainsi, pour la plupart des migrants et migrantes rencontrés, le fait d'être *xiagang* constitue une justification évidente de leur départ. Ce type d'explication tend alors à inscrire la migration des urbains du Nord de la Chine dans les schémas des théories de la nouvelle économie des migrations qui, comme les théories néoclassiques, considèrent que la mobilité internationale résulte des différences de salaire et de conditions de travail entre les pays. Les migrants y sont vus comme des acteurs économiques informés qui partent à l'étranger pour optimiser leurs revenus ou diminuer les risques économiques en diversifiant les sources de revenu du foyer [28].

En fait, si les migrants parlent peu des différences entre les trajectoires des hommes et des femmes, la littérature scientifique souligne que la crise de l'emploi liée aux réformes structurelles de l'économie chinoise n'a pas touché de manière homogène l'ensemble de la population urbaine et a eu un impact différencié sur les hommes et les femmes [29] (voir l'article d'Isabelle Attané dans ce dossier). Les premiers licenciés sont ceux qui ont été considérés comme les plus inadaptables aux nouvelles exigences de productivité et de flexibilité des conditions de travail [30], c'est-à-dire les travailleurs les plus âgés, les moins qualifiés [31] et les femmes. Ces dernières ont représenté près de 60 % des *xiagang* alors qu'elles ne constituaient que 40 % de la force de travail [32]. Il n'est pas fortuit de constater que le profil de la plupart des migrantes rencontrées à Paris correspond à l'ensemble de ces trois critères. D'une manière générale, le critère de sexe recoupe en partie les deux premiers indicateurs d'âge et de qualification et révèle qu'en dépit des discours proclamant l'égalité entre les sexes sous le régime maoïste, l'accès aux ressources, éducatives, politiques et financières était « genré » [33].

En Chine comme dans beaucoup d'autres pays, les femmes de cette génération ont globalement moins fait d'études que les hommes. Elles ont de ce fait souvent été cantonnées à des emplois peu qualifiés et mal rémunérés dans des entreprises manufacturières ou de services. Or ce sont ces secteurs qui ont perdu le plus d'emplois à la suite des restructurations. Mal armées, elles ont été en moins bonne position face à cette politique de licenciement que leurs homologues masculins [34] qui plus souvent en possession de savoirs techniques valorisés, ont pu négocier le maintien de leur poste ou en retrouver après leur licenciement. « En Chine, on fait attention à ton niveau d'éducation, pas à ton expérience » explique Mme Li qui estime que ses 15 années passées dans l'équipe de direction d'une entreprise de plus de 1 000 employés ne représentent pas une référence susceptible de l'aider à retrouver un emploi. Avec l'augmentation du taux de chômage, l'égalité des sexes dans l'accès au marché du travail s'est considérablement dégradée pour cette génération [35]. De plus, le mécanisme de retraite anticipé a écarté les femmes du monde du travail car travaillant cinq ans de moins que les hommes du même secteur, elles ont été mises en préretraite dès l'âge de 45 ans [36].

À cela s'ajoute une perception « genrée » de l'âge. Beaucoup des migrantes rencontrées, âgées d'une quarantaine d'années, estiment être vieilles alors que les hommes de la même génération ne partagent pas cette perception. Comme l'explique Mme Ding, l'âge est un des facteurs déterminants pour expliquer l'exclusion des femmes du marché du travail :

25. Voir Antoine Kernen et Jean-Louis Rocca, « La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale. Le cas de Shenyang et du Liaoning », *Les études du Ceri*, n° 37, janvier 1998, p. 1-37.
26. Voir Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006, p. 112.
27. Voir Antoine Kernen, *La Chine vers l'économie de marché. Privatisations à Shenyang*, Paris, Karthala, 2004 ; Antoine Kernen et Jean-Louis Rocca, « La réforme des entreprises publiques en Chine », *art. cit.* ; Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise…*, *op. cit.*
28. Voir la présentation de ces théories par Douglas Massey *et al.*, « Theories of International Migration… », *art. cit.*
29. Tan Lin *et al.*, *Zhongguo funü yanjiu shinian (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling" (Review on the Chinese women's studies in recent 10 years: response to the Beijing Platform for Action)*, Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2005.
30. Voir Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise…*, *op. cit.* ; Antoine Kernen, *La Chine vers l'économie de marché…*, *op. cit.*
31. Les diplômes délivrés par le régime communiste sont désormais également considérés comme de basses qualifications car les formations de l'époque auraient privilégié l'éducation politique sur les savoirs techniques.
32. Liu Jieyu, « Gender dynamics and redundancy in urban China », *in* Günseli Berik *et al.*, *Gender, China and the World Trade Organization*, New York, Routledge, 2009 ; Ting Gong, « Women's Unemployment, Re-employment, and Self-employment in China's Economic Restructuring », *in* Esther Ngan-ling Chow, *Transforming gender and development in East Asia*, New York, Routledge, 2002 ; Jia Yina, « Funü jiuye zhong zaoshou yinxing qishi wenti de chengyin ji duice qianxi » (Causes and Solution to the Recessive Discrimination against Women in Employment), *Zhonghua nüzi xueyuan shandong fenyuan xuebao*, n° 2, 2004, p. 20-24 ; Shi Tong, « Guoyouqiye xiagang nügong bei shehui bianyuanhua lilun yanjiu (Étude des théories de la marginalisation sociale des femmes *xiagang*), *in* Du Fangqin, *Shehui xingbie*, Tianjin, Tianjin renmin chubanshe, 2004 ; Zheng Wang, « Gender, employment and women's resistance », *in* Elisabeth Perry et Mark Selden, *Chinese Society: Change, Conflict and Resistance*, Londres/New-York, Routledge, 2003.
33. Voir Tania Angeloff, « La Chine au travail (1980-2009) : emploi, genre et migrations », *Travail, genre et sociétés*, n° 1, 2010, p. 79-102 ; Zheng Wang, « Gender, employment and women's resistance », *op. cit.*
34. Jia Yina, « Funü jiuye zhong zaoshou yinxing qishi wenti de chengyin ji duice qianxi » (*Causes and Solution to the Recessive Discrimination against Women in Employment*), *Zhonghua nüzi xueyuan shandong fenyuan xuebao* n° 2, 2004, p. 20-24.
35. En 1997, les statistiques nationales indiquent que 80 % des femmes mises à pied avaient plus de 35 ans. Voir Xin Xu, « Bulu weijian nan ling feng sao, guanyu funü xiagang wenti de sikao » (Avancer d'un pas lent, dans une situation difficile. Réflexions à propos des problèmes des femmes *xiagang*), *Jiangnan xueyuan xuebao*, vol. 15, n° 3, 2000, p. 30-33.
36. Jun Liu *et al.*, « Guanyu nannü gongwuyuan tongling tuixiu wenti de taolun » (*A Discussion on the Issues of Equal Retirement Age among Male and Female Civil Servants*), in Lin Tan *et al.*, *Zhongguo funü yanjiu shinian (1995-2005): huiying "Beijing xingdong gangling"* (*Review on the Chinese women's studies in recent 10 years: response to the Beijing Platform for Action*) », Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2005.

> Une bonne entreprise, elle veut des jeunes, il y a des limites d'âge ; j'ai bientôt 40 ans. C'est difficile de trouver un bon travail. En Chine, [les employeurs] cherchent des gens entre 18 et 30 ans. Parfois, ils cherchent des gens qui ne sont pas encore mariés.

Ainsi, les trajectoires des femmes migrantes montrent que le cumul des trois critères d'âge, de qualification dépréciée et de représentations sexuées ont non seulement servi à sélectionner les travailleurs mis à pied, mais continuent encore par la suite à être un frein dans l'obtention d'un nouvel emploi stable et à hauteur de leurs qualifications sur un marché du travail désormais dérégulé. Pourtant, cette auto-définition en tant que *xiagang* est à nuancer. La plupart des femmes rencontrées avaient en effet un travail et/ou des revenus au moment de leur départ. Celles effectivement sans emploi sur une longue période sont minoritaires. Certaines avaient conservé leur poste dans une entreprise d'État, les autres, mises à pied, avaient le plus souvent soit créé leur propre entreprise, soit retrouvé un emploi, mais n'étaient pas satisfaites par leurs nouvelles conditions de travail et de rémunération. Mme Yu, par exemple, a fait plusieurs « travaux de force », et les décrit ainsi : « Le travail temporaire c'est très fatigant ; les salaires ne sont pas élevés ; on ne sait pas jusqu'à quand [le patron] veut que tu travailles. »

Migrer pour échapper à une précarisation économique

Cette exclusion du marché du travail régulé par l'État s'accompagne logiquement d'une forme de précarité économique. L'inquiétude concernant leur capacité à maintenir un niveau de vie confortable pour l'unité familiale, est d'ailleurs le deuxième thème récurrent abordé par les migrantes rencontrées à Paris. Le tournant du siècle a, en Chine, été marqué par le développement soudain d'une pauvreté urbaine [37], inexistante sous le régime communiste : en 1999, cette pauvreté aurait concerné près de 7 % des citadins mais elle a plus touché certaines provinces dont le tissu industriel était structurellement plus vulnérable à la restructuration de l'économie. Ainsi au Liaoning, d'où provient une grande partie des migrants rencontrés, elle aurait augmenté de près de 800 % entre 1988 et 1995 [38]. Mme Dou, originaire de Tianjin, affirme ainsi : « Notre ville, elle ne nous nourrit pas ! »

Les premières personnes touchées sont celles qui, après avoir perdu leur emploi, sont confrontées à la défaillance de la couverture contre le chômage. En principe, la loi chinoise prévoit le maintien de revenus et de la protection sociale malgré la rupture de l'activité. Mais certaines personnes se retrouvent dans les faits souvent très démunies avec pour seuls subsides des allocations insuffisantes pour conserver leur niveau de vie, voire rien du tout car les entreprises en faillite ne mettent pas toujours en œuvre les dispositifs légaux d'accompagnement social. Ayant reçu l'ordre de « rentrer à la maison » sans aucune indemnité, Mme Yu et ses collègues ont pu obtenir, après plusieurs mois de protestations auprès des autorités, le remboursement des arriérés de salaire et une indemnisation pour la rupture de leur contrat équivalent à un mois de salaire par année travaillée. Elle a donc eu droit à 8 000 yuans pour les 21 ans passés dans son usine. Les personnes mises à pied subissent donc une chute importante de leurs revenus : la probabilité pour les familles de *xiagang* de sombrer dans la pauvreté serait ainsi entre trois et six fois supérieure à celle des autres foyers urbains [39]. Ces situations qui, de fait, touchent plus souvent les femmes, produisent en outre des effets distincts sur les hommes et les femmes car les uns et les autres ne répondent pas au même type d'attentes sur le plan familial et social.

Le sentiment de précarisation exprimé par les migrantes rencontrées tient aussi à la remise en question du dispositif étatique de protection sociale [40] dû au changement de modèle économique. Ainsi, alors que les unités de travail prenaient jusqu'alors en charge la plupart des besoins de leurs salariés, le sentiment de ne plus avoir aucun filet social et de ne pouvoir compter que sur soi-même a marqué profondément les esprits, comme l'exprime Mme Ding :

> En Chine, il n'y a pas de système social. Si tu travailles, tu as ton salaire, si tu ne travailles pas, tu n'as pas d'allocation chômage. Il n'y a pas d'allocations familiales, les frais de scolarisation sont très chers. Et si jamais tu tombes malade, alors un jour d'hôpital vaut un mois de salaire, si ce n'est plus.

La famille est au cœur des deux préoccupations centrales qui reviennent fréquemment dans les récits des migrantes et concernent les coûts de la santé [41] et de l'éducation. Leur accès, jusqu'alors quasi gratuit, apparaît désormais menacé par la logique de marché car ces deux services sont devenus payants et les tarifs exorbitants sont souvent à la limite des moyens financiers de la population [42]. Ainsi, comme l'explique Mme Dou : « La santé c'est à chacun de payer. Si tu n'as pas d'argent, l'hôpital ne te laisse pas entrer, tu meurs à l'extérieur, personne ne s'occupe de toi. [...] La caution [pour être admis à l'hôpital] est de 5 000 yuans. » « Les frais universitaires des bonnes universités sont très lourds. La plupart des familles ne peuvent les supporter », raconte quant à elle Mme Ding qui donne l'exemple d'une bonne université de Shenzhen où « une année universitaire coûte 20 000 yuans, alors que le salaire d'un travailleur normal est de 10 000 yuans par an, sans manger, sans boire ; comment trouve-t-on cet argent ? Alors il faut économiser ». Avec l'accroissement de la concurrence sur le marché du travail, les jeunes sont aussi confrontés au chômage et posséder des diplômes universitaires, en particulier d'institutions de renom, est un des éléments déterminants pour trouver un bon emploi. Ainsi, les parents considèrent qu'il est de leur devoir de permettre à leur enfant d'y avoir accès, y compris quand cela nécessite de s'endetter.

« À la maison nous devons supporter à la fois l'enfant et les parents. Si les parents tombent malades, alors c'est fini. C'est [l'équivalent] d'un mois de

37. Voir Joseph Chai, « Consumption and living standards in China », *The China Quarterly*, n° 131, 1992, p. 721-749 ; Antoine Kernen, « Shenyang apprend à gérer ses pauvres », *Perspectives chinoises*, n° 40, mars-avril 1997, p. 17-21 ; Li Shi et Zuo Tenghong, *Jingji zhuan xing de daijia:Zhongguo chengshi shiye, pinkun, shouru chaju jingyan fenxi* (Le prix de la transition économique : Analyse des écarts de revenus, de la pauvreté et du chômage des villes chinoises), Pékin, Zhongguo caizheng jingji chubanshe, 2004.

38. Xue Jinjun, « Zhongguo chengshi shiye, pinkun he shouru fenpei chaju » (Les écarts de revenus, la pauvreté et le chômage en Chine urbaine), *in* Li Shi et Zuo Tenghong, *Jingji zhuan xing de daijia..., op. cit.*

39. Li Shi, « 20 shiji 90 niandai mo Zhongguo chengshi pinkun de ehua jiqi yuanyin » (Les causes de l'aggravation de la pauvreté urbaine à la fin des années 1990), *in* Li Shi et Zuo Tenghong, *Jingji zhuan xing de daijia..., op. cit.*

40. Voir Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise..., op. cit.* ; Antoine Kernen et Jean-Louis Rocca, « La réforme des entreprises publiques en Chine », *art. cit.*

41. Yuanli Liu et William Hsiao, « Les soins de santé en Chine : l'histoire de deux époques », *in* Isabelle Attané (éd.), *La Chine au seuil du XXIe siècle : questions de population, questions de société*, Paris, INED, 2002.

42. Marianne Bastid-Bruguière, « Les offres de formation du système scolaire chinois », *Perspectives chinoises*, n° 65, 2001, p. 17-27 ; Gail Henderson, « Increased Inequality in Health Care », *in* Deborah Davis et Ezra Vogel, *Chinese society on the eve of Tiananmen: the impact of reform*, Cambridge, Harvard University Council on East Asian, 1990 ; Yuanli Liu et William Hsiao, *op. cit.*; Christine Nguyen Tri, « La privatisation de l'éducation en Chine », *Perspectives chinoises*, n° 65, 2001, p. 28-35.

frais de vie qui part en fumée », explique Mme Dou. Devant assumer simultanément la charge de parents qui vieillissent et sont donc plus susceptibles de tomber malades, et celle liée à la scolarisation de leur enfant unique dans l'enseignement supérieur, la génération des quadragénaires se trouve dans une phase de vie particulièrement délicate. Pour assumer ce qui est perçu comme des devoirs incontournables vis-à-vis de ses dépendants, elle fait face à un besoin d'argent sans précédent. En effet, pour les hommes et les femmes rencontrés en France, il est difficilement envisageable de ne pas permettre à leur enfant unique de suivre des études ou à leurs parents de se faire soigner. Cela remettrait en cause le sens qu'ils se font de leurs rôles sociaux en termes de parentalité ou de devoirs filiaux et s'accompagnerait d'un fort sentiment de culpabilité. Ces rôles sociaux se posent dans des termes particulièrement impérieux, comme le rappelle Mme Zeng : « En Chine, ce n'est pas comme en France, les parents se sacrifient pour leur enfants. »

Ainsi la volonté de « remplir ses responsabilités » est souvent un élément décisif dans le choix de migrer des hommes comme des femmes. Mme Yu explique :

> Les problèmes les plus fondamentaux, je ne pouvais pas les résoudre, alors à quoi bon parler du reste. [Si j'étais restée en Chine] mon enfant n'aurait pu étudier que jusqu'au bac, puis serait entré sur le marché du travail et n'aurait pu prétendre qu'à un emploi très précaire. Et c'est tout. L'enfant n'aurait pas eu d'avenir. [...] Maintenant, financièrement je peux envoyer ma fille à l'université. Pour moi, c'était le problème le plus important et je l'ai résolu. C'est ma plus grande réussite !

Une autre préoccupation concerne l'achat d'un logement en Chine. Le soudain envol des prix de l'immobilier, longtemps subventionné par les unités de travail, est paradigmatique de ces transformations. Sous l'impulsion de l'État, un marché du logement privé s'est développé et est devenu rapidement très onéreux et spéculatif. Cette situation est un sujet de préoccupation pour les personnes rencontrées qui sont confrontées au besoin d'acheter leur appartement, soit par nécessité suite aux chantiers de rénovation urbaine et au projet de démolition de leur quartier, soit pour se conformer aux attentes de leur groupe social de couche moyenne qui déprécie les vieux immeubles. De plus, nombre d'entre elles associent ce désir d'un logement neuf à leur inquiétude pour l'avenir de leur enfant et estiment devoir se conformer aux nouvelles pratiques en offrant, en particulier à leur fils, un appartement neuf pour faciliter son mariage. Bien que son fils n'ait pas encore trouvé de fiancée, c'est cette préoccupation qui aurait poussé Mme Chu au départ : « Il fallait bien pouvoir acheter un appartement à mon fils, pour qu'il puisse se marier. »

Enfin, le changement des modes de vie et le développement rapide d'une société de consommation [43] se sont traduits par l'apparition de nouveaux besoins en termes de biens de consommation ou de loisirs. La capacité économique est devenue déterminante pour évaluer le succès individuel ou familial, au détriment des éléments statutaires qui avaient leur importance dans l'ancien système. La pression sociale est très grande car en fait les occasions de consommer deviennent pour certaines de mes interlocutrices une mise à l'épreuve de leur position dans la hiérarchie sociale. Ainsi, alors que ses revenus ont diminué, Mme Chu peine à tenir son rang. « Tout le monde ne peut pas vivre avec le même standing. Nous, on doit sortir, aller au restaurant, aller aux réunions avec nos anciens camarades de classe. On paye chacun son tour, tu ne peux pas ne jamais payer .» Ces nouveaux désirs considérés comme légitimes deviennent particulièrement délicats à gérer quand ils émanent de l'enfant unique, car ils mettent en jeu une fois de plus la capacité des parents à remplir leur rôle et à assurer le bonheur de leur descendant.

Ces nouvelles sollicitations contribuent à entretenir un sentiment de frustration par rapport au niveau de vie réel. Les récits des migrants, hommes ou femmes, laissent ainsi apparaître un sentiment de privation relative [44], certaines couches de la population urbaine estimant que le rythme de progression de leur niveau de confort n'est pas aussi rapide que celui d'autres groupes avec lesquels elles se comparent. Elles décodent ce décalage comme le signe d'un appauvrissement, ainsi que le souligne Mme Ding : « en Chine si l'économie a beaucoup progressé, du point de vue des familles, le niveau de vie ne s'est pas élevé de beaucoup ». Il est vrai que depuis l'ère maoïste qui était réputée pour son fonctionnement relativement égalitaire, les inégalités se sont fortement développées [45] au point qu'au début des années 2000, 20 % de la population détenait près de la moitié des ressources totales du pays [46]. L'insatisfaction générée par cette situation qualifiée de fracture sociale [47] se retrouve dans les entretiens menés à Paris où les personnes rencontrées dénoncent une société dont le mécanisme de redistribution des richesses est perçu comme inéquitable. En fait, c'est l'ensemble de la stratification sociale urbaine qui est en cours de reconfiguration dès les années 1980 [48]. Les ouvriers et employés des entreprises d'État, autrefois en position très privilégiée, se voient déclassés au profit de nouveaux groupes sociaux, en particulier celui des entrepreneurs privés qui affichent leur réussite par leur enrichissement rapide et des dépenses ostentatoires.

Malgré l'élévation générale du niveau de vie, un sentiment de désarroi perce dans les récits face aux opportunités professionnelles accessibles en Chine et aux maigres salaires disponibles. La distorsion entre le rythme d'évolution des besoins et celui des salaires, en particulier dans le secteur public, apparaît comme particulièrement démotivante, comme le souligne Mme Ding qui affirme : « même si j'avais trouvé un bon travail en Chine, je n'aurais vraiment pas eu envie de le faire. Parce que les salaires sont vraiment trop bas. » Par comparaison, les niveaux des salaires à l'étranger apparaissent beaucoup plus attractifs.

Précarisation de la situation familiale et nouveau statut de divorcée, un premier pas en direction de l'étranger

Ces difficultés professionnelles et économiques sont également en interaction avec les relations à l'intérieur de la cellule familiale. C'est le troisième sujet de préoccupation majeure dont parlent les migrants. Les tensions au sein des couples sont notamment à l'origine d'une augmentation significative du taux de divorce parmi les quadragénaires urbains. Depuis la mise en

43. Deborah Davis (éd.), *The consumer revolution in urban China*, Berkeley, University of California Press, 2000.
44. Stark et Bloom, « The new economics of labor migration », *American Economic Review*, vol. 75, n° 2, 1985, p. 173-178.
45. Feng Wang, *Boundaries and Categories: Rising Inequality in Post-Socialist Urban China*, Stanford, Stanford University Press, 2008.
46. Deborah Davis, « Urban consumer culture », *The China Quarterly*, n° 183, 2005, p. 692-709.
47. Sun Liping, « Women zai kaishi miandui yi ge duanlie de shehui? » (Faisons-nous face à une fracture sociale ?), 2003, www.sociology.cass.cn/pws/sunliping/grwj_sunliping/t20031008_1192.htm (consulté le 10 octobre 2012).
48. Jean-Louis Rocca, *Une sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010.

place de la politique d'ouverture, leur nombre aurait plus que triplé en 20 ans [49]. Si les nouvelles lois sur le mariage, adoptées en 1981 et 2001, ont participé à cette augmentation en facilitant les procédures [50], ces changements juridiques n'en sont pas la seule cause. Parmi les migrantes rencontrées à Paris, la proportion de divorcées est bien supérieure à la moyenne nationale : ce taux s'élève à 80 % (40 sur 50 interviewées), alors que les hommes sont au contraire toujours mariés en Chine (à l'exception de deux sur 14). Ces taux, ainsi que le court écart de temps séparant dans bien des cas le jugement du divorce et la décision de partir à l'étranger, amènent à s'interroger sur les liens entre situation conjugale et migration. D'ailleurs, les migrantes présentent ces deux situations sous une relation de cause à effet. Selon Mme Yu :

> Sur dix femmes qui sont parties à l'étranger, il y en a huit qui sont sorties parce qu'elles n'étaient pas heureuses en ménage. [...] C'est très rare que l'on soit sorti juste par curiosité alors que la relation entre les époux était bonne, que tout allait bien au niveau de la famille.

Pourtant, comme elle l'explique :

> Si on divorce, c'est seulement quand il y a de gros problèmes, qu'on ne peut plus continuer. Par exemple, si l'homme a une maîtresse ou la femme un amant, c'est impossible de ne pas divorcer ; en cas de conflit entre belle-mère et belle-fille, c'est plus rare, car finalement ce n'est pas un grand problème. En Chine, si on peut continuer, il suffit que [le mari] puisse gagner de l'argent, fasse vivre la famille et ça va. Le reste, ce sont des petites choses qui ne valent pas la peine d'être évoquées ; ce n'est pas grave. Pour moi, gagner de l'argent, faire vivre la famille, passer les jours [vivre une vie simple], ça suffit pour que je sois satisfaite.

Malgré cette opposition de principe, ce sont pourtant les femmes rencontrées qui sont en majorité à l'origine de la demande de divorce. Elles ont longuement évoqué ce choix [51] qui équivaut pour une partie d'entre elles à « ne plus avoir de famille ».

Pour ces migrantes, l'augmentation du nombre de divorces est une des conséquences des réformes qui ont entraîné une transformation des mentalités, avec une individualisation des conduites, ce qui signifie à leurs yeux une baisse de la moralité des comportements. Il semble que l'équilibre maintenu de longue date au sein des couples de cette génération soit perturbé par des attentes nouvellement exprimées vis-à-vis du conjoint en termes d'épanouissement et de bonheur personnel, ce qui provoque déceptions et tensions [52]. À partir des observations menées dans un village du Nord-Est, l'anthropologue Yan Yunxiang constate des évolutions similaires et l'apparition d'un nouvel idéal de la famille : « La modernité de la famille contemporaine repose d'une part sur l'importance croissante de la capacité d'action indépendante des individus, des émotions et des désirs individuels dans la vie familiale, et d'autre part sur la centralité de l'individu dans les relations familiales. » [53] L'analyse des raisons ayant poussé les migrantes à demander le divorce montre que les rôles sexués au sein des couples ont été mis à l'épreuve dans les décennies précédant leur départ. Il semble que les transformations du rapport à l'argent, qui prend une place de plus en plus importante dans les relations interpersonnelles, aient accentué les désaccords entre les partenaires. En premier lieu, les femmes rencontrées se plaignent souvent du comportement de leur époux qui, avant le divorce, ne correspondait plus à ce qu'elles s'estimaient en droit d'attendre de lui. Ils sont accusés de « ne pas assumer leurs responsabilités » de chef de famille, de « ne pas prendre en charge la famille », ou de « ne pas ramener d'argent à la maison ». Après des décennies de discours égalitariste entre les sexes, et bien que mes interlocutrices aient toutes exercé une activité économique en Chine avant leur divorce, ces attentes déçues montrent que les hommes sont envisagés comme soutien économique principal et incontournable de la famille. C'est même presque exclusivement au travers de leur capacité financière que la plupart des femmes rencontrées évaluent leur contribution à la vie familiale. Mme Hou est désespérée par son mari qui est passionné par les jeux d'argent : « Lui, il n'a pas d'amour ni pour sa femme, ni pour ses parents ou ses frères et sœurs. Il ne s'occupe que de lui. Après tant d'années passées ensemble, il n'a jamais ramené d'argent à la maison. [...] Il ne s'occupe pas de ses fils. Il est égoïste. »

Dans ces conditions, les chômeurs hommes sont encore plus disqualifiés, surtout si leurs épouses continuent à travailler. Certains refusent de prendre des emplois déqualifiés, comme le mari de Mme Li qui était ingénieur en construction et préfère à présent « rester à la maison ». Ainsi, Mme Zhang qui travaillait dans le secteur de la confection explique :

> Maintenant, la situation s'est inversée. [...] À présent, c'est l'homme qui reste à la maison, qui fait à manger et sert son épouse ; ce sont les femmes qui sortent gagner de l'argent. [...] À la maison, c'est la parole de la femme qui compte car l'homme ne gagne pas beaucoup.

Le lien entre capacité financière et relation de pouvoir au sein du foyer apparaît clairement dans les récits des migrantes. Les femmes rencontrées affichent ouvertement leur mépris pour ces maris n'assumant pas leur rôle économique. Mme Li compare son époux à une femme de ménage. M. Guo, par exemple, dont les relations conjugales se sont envenimées après la perte de son emploi, rapporte que son épouse « pense qu'elle est plus forte que moi. Elle me méprise [et me reproche] d'être un homme qui ne peut pas entretenir sa femme ». Ainsi on assiste à un véritable renversement symbolique des hiérarchies puisque, dans ces cas là, c'est désormais la femme qui est en position dominante. Les maris sont qualifiés par leurs épouses de ne « pas être assez homme » ou d'être « sans compétence ». Au-delà de leur seule capacité financière, c'est leur masculinité dans sa globalité qui est remise en question et ébranlée par les transformations économiques. D'ailleurs, les entretiens que nous avons eus avec les hommes migrants montrent que ces derniers partagent ces représentations dominantes des rôles sexués. Ils mettent souvent en avant le fait qu'ils sont partis « pour faire vivre leur famille » et expliquent envoyer la majorité de leur salaire « à la maison ». C'est donc bien pour se conformer à ce rôle social qui prend principalement une forme économique qu'ils ont choisi de migrer. Dans certaines familles touchées par le chômage masculin, les rôles de soutien économique et familial qui incom-

49. Qingbin Wang, « China's Divorce Trends in the Transition Toward a Market Economy », *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 35, n° 1-2, 2001, p. 173-189.

50. Il est désormais possible de rompre les liens du mariage en l'absence de faute grave par une procédure s'apparentant au consentement mutuel, notamment en invoquant le manque d'affection réciproque. De plus, la violence conjugale ou l'adultère sont des raisons ouvrant droit à des sanctions et au divorce. Ces changements de loi ont offert la possibilité de rupture d'union à des couples qui n'y parvenaient pas sous les précédentes juridictions.

51. *A contrario*, ce sujet a été peu abordé par les hommes, qui il est vrai sont majoritairement toujours en couple.

52. Ces évolutions des perceptions sont accompagnées par des changements juridiques puisque la loi tend à reconnaître comme un fondement du mariage la recherche du bonheur individuel, qu'il soit psychologique, sentimental ou sexuel et rend possible le divorce si un de ces points n'est pas satisfait. Voir Karine Guérin, « Mariage », et Évelyne Micollier, « Sexualité », *in* Thierry Sanjuan (éd.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2007.

53. Yunxiang Yan, *The individualization of Chinese society*, Oxford, Berg, 2009, p. xxiii-xxiv.

bent traditionnellement aux hommes sont dès lors assurés par les épouses. Ce sont les femmes qui se retrouvent en position de chef de famille soit parce qu'elles ont réussi à conserver leur emploi soit parce qu'elles ont accepté de nouveaux emplois déclassés. Ces permutations de rôles sociaux fragilisent souvent les relations au sein des couples.

En second lieu, dans les foyers ne rencontrant pas nécessairement de difficultés économiques, la découverte des relations extraconjugales de leur mari est une autre raison importante de divorce évoqué par les migrantes. « Les choses ont changé. La Chine est vraiment chaotique, avant seuls les riches avaient des maîtresses, maintenant même les pauvres en ont », explique Mme Ding. L'infidélité conjugale apparaît comme étroitement liée à la réussite sociale et économique. Ainsi, aisance financière et sexualité affichée iraient de pair dans la construction d'un modèle dominant de masculinité de la classe moyenne et supérieure. Deux phénomènes conjoints sont évoqués : d'une part les hommes perçus comme riches seraient courtisés par des jeunes femmes ; d'autre part, il serait désormais bien vu, en particulier dans les milieux d'affaires, que les hommes mettent en scène leur réussite sociale et économique par des dépenses ostentatoires et en se montrant publiquement en compagnie de jeunes femmes [54]. Ainsi, Mme Xu explique l'attitude de son mari : « En Chine, [pour] un cadre, c'est vraiment courant d'avoir une personne [une maîtresse]. On peut dire qu'en Chine, si les conditions [économiques de l'homme] ne sont pas bonnes, alors personne ne va avec lui. »

Dans le même temps, en creux, de nouvelles attentes en termes de féminité émanent des maris. Ainsi, Mme Tai, femme d'affaire hyperactive, explique que pour étayer sa demande de divorce, son conjoint s'est plaint de son comportement « trop masculin » et du fait qu'elle « ne pensait qu'au travail ». En effet, cette génération de femmes urbaines qui succède à celle des gardes rouges ne correspond pas aux représentations de la féminité qui caractérisent la société des réformes [55]. Or, certains des hommes de cette génération se tournent désormais vers des femmes plus jeunes qui mettent ouvertement en scène une image de la femme passive, coquette et physiquement très féminine, jouant d'une manière stratégique de leur soumission aux hommes [56].

Enfin les femmes rencontrées expliquent que certains aspects de la vie conjugale longtemps tolérés, sont aujourd'hui des causes de divorce. On compte, parmi celles-ci, la mésentente entre les époux, la violence conjugale ou même « l'intrusion de la belle-mère » dans la sphère intime du couple. Ainsi, les témoignages des femmes migrantes montrent que les représentations des rôles sexués et des relations de pouvoir au sein des couples sont en cours de renégociation au moment où ces hommes et femmes se décident à quitter leur pays.

Les récits des migrantes soulignent que le statut de divorcé et en particulier de femme divorcée, seule en charge de famille, les a mises dans une situation sans précédent et très fragilisante [57]. Cette thématique n'a quant à elle pratiquement jamais été abordée spontanément par les hommes migrants, majoritairement toujours en couple. En premier lieu, c'est le regard social [58] qui apparaît comme particulièrement difficile à gérer. Le statut de divorcée met en cause la répartition des rôles sociaux traditionnels entre les hommes et les femmes, dans une société où le célibat était quasi absent : d'après les migrantes, dans la génération des plus de 40 ans, il demeure une exception. Ayant divorcé très tôt en 1986, Mme Hong se souvient que ce statut l'avait rendue célèbre dans son usine et que des travailleurs surgissaient dans son bureau seulement pour la dévisager. La responsabilité de la rupture est souvent attribuée à la femme dont on attend une capacité à tout endurer pour maintenir l'unité de la famille, comme le souligne le proverbe : « Épouse un poulet, suis un poulet ; marie toi avec un chien, vis avec un chien » (*Jia ji sui ji, jia gou sui gou*).

Pour certaines d'entre elles, parmi les plus âgées des femmes rencontrées, le divorce s'apparente à une véritable perte de face. « En Chine, si tu n'es pas mariée et que tu as un enfant, les gens vont mourir de rire, ne pas te respecter. Tu n'es pas quelqu'un de sérieux… C'est très mauvais », explique Mme Yu. Le déshonneur ne serait pas uniquement dirigé vis-à-vis des conjoints mais entacherait également la réputation des parents et des enfants. En outre, les conséquences toucheraient, selon elles, tous les niveaux de socialisation, allant jusqu'à mettre en péril leur emploi. Mme Li explique : « Moi, dans ma profession ce n'est pas permis de divorcer [...] Mon cercle de vie est très étroit. Si autant de gens me critiquaient, alors je me noierais. Dans les yeux des gens, je ne pourrais jamais plus relever la tête. » Elle estime ainsi qu'elle perdrait l'autorité nécessaire pour continuer à exercer son métier de responsable syndical si son divorce était rendu public. D'ailleurs, afin d'éviter la très forte stigmatisation sociale, certains couples ont fait le choix de dissimuler la rupture. C'est par exemple le cas de Mme Shao qui pour maintenir l'illusion de l'unité familiale a continué à cohabiter trois ans avec son mari, avant de partir finalement à l'étranger en catimini. Son fils n'a été informé de la rupture que quelques années plus tard. Les témoignages laissent voir que ce discrédit est également intériorisé par certaines migrantes qui ne se pardonnent pas ce qu'elles considèrent comme un échec. D'ailleurs, au-delà de leur défaillance dans leur rôle d'épouses, ces femmes expriment également un sentiment de culpabilité vis-à-vis de leur enfant car le divorce est souvent présenté comme un facteur important de déstabilisation de ces derniers [59].

En Chine comme ailleurs, le divorce s'accompagne bien souvent d'un déclassement économique [60]. Les familles monoparentales ne peuvent s'appuyer sur les stratégies des couples des classes populaires qui parviennent à un niveau de vie relativement confortable en cumulant deux revenus : l'un des salaires couvre les frais courants, l'autre est économisé en vue de parer aux dépenses importantes et aux aléas de la vie. Dans cette configuration, les familles monoparentales se retrouvent potentiellement plus vulnérables à la pauvreté [61]. L'inégalité de revenus entre les sexes accentue ce phénomène puisque il est également courant que les salaires des femmes soient inférieurs à ceux des hommes. De plus, d'après les migrantes, il est fréquent que les pensions alimentaires ne soient pas ou que partiellement payées et que le parent qui n'a pas obtenu la garde rompe les liens avec son enfant.

Les récits de vie recueillis montrent enfin que la perte du logement familial est une autre conséquence à laquelle certaines femmes sont confrontées après le divorce. Faute de moyens, quelques couples ont dû continuer à cohabiter après le jugement dans un appartement conjugal divisé en deux ter-

54. Voir notamment le travail de Zheng Tiantian dans les bars à hôtesses sur les nouvelles normes de masculinité dans les milieux entrepreneuriaux qui sont mises en scène lors des interactions entre hommes clients et femmes hôtesses. Tiantian Zheng, « Female subjugation and political resistance: from literati to entrepreneurial masculinity in the globalizing era of postsocialist China », *Gender, Place & Culture*, vol. 1, n° 18, 2012, p. 19.
55. Voir Isabelle Attané, *Une Chine sans femmes ?*, Paris, Perrin, 2005, p. 113 *sq.*
56. Voir Zheng Wang, « Gender, employment and women's resistance », *op. cit.* ; Tiantian Zheng, « From peasant women to bar hostesses: gender and modernity in post-Mao Dalian », *in* Arianne Gaetano et Tamara Jacka, *On the Move: Women in Rural-to-Urban Migration in Contemporary China*, New York, Colombia University Press, 2004.
57. Chau-Kiu Cheung et Elaine Suk-ching Liu, « Impacts of Social Pressure and Social Support on Distress Among Single Parents in China », *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 26, n° 3-4, 1997, p. 65-82.
58. Xu Anqi, Jiehai Zhang et Yan Xia, « Impacts of Parents' Divorce on Chinese Children », *Marriage & Family Review*, vol. 42, n° 3, 2008, p. 91-119.
59. Xu Anqi, Jiehai Zhang et Yan Xia, « Impacts of Parents' Divorce… », *op. cit.*
60. Voir notamment Bernadette Bawin-Legros (éd.), *Familles, mode d'emploi*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1999, p. 62.
61. Voir Olivier David et Raymonde Séchet, « Les familles monoparentales, des familles comme les autres mais des parents plus vulnérables », colloque « Femmes et insertion professionnelle », Le Mans, 13 et 14 mai 2004.

ritoires. Il faut également noter que certaines migrantes ont préféré renoncer à l'ensemble de leurs droits et à leur patrimoine pour obtenir rapidement le jugement de divorce et éviter de difficiles négociations avec leur mari. « Le seul moyen pour obtenir le divorce, c'était de lui donner les biens. Je te donne tout et c'est fini », raconte Mme Yu. En fait, ces transactions économiques équivalent à « acheter » l'accord du conjoint récalcitrant en le dédommageant matériellement. Le choix de cette stratégie a été sans doute plus facile pour les personnes se destinant à partir à l'étranger. Ainsi, un certain nombre des femmes rencontrées disent ne plus rien posséder, logement compris, en Chine.

Par contre, la majorité d'entre elles se sont battues pour conserver la garde de leur enfant. Cette décision leur a permis d'infirmer le préjugé populaire assimilant les femmes divorcées à de mauvaises mères n'accordant pas d'importance à la famille et de souligner au contraire leur adhésion au rôle de parent donnant la priorité absolue à leur enfant. Pourtant, il s'agit d'une victoire à double tranchant car cela les éloigne encore plus des schémas classiques de la famille. Contrairement aux situations de veuvage, se retrouver « volontairement » chef d'une famille monoparentale ne va pas de soi dans leur groupe social à la fin des années 1990 et représente pour certaines une sorte de transgression des rôles sociaux. D'ailleurs, dans la plupart des cas rencontrés, ces foyers singuliers constitués de mère et enfant sont incorporés dans la branche maternelle et le cadre de la famille élargie se substitue à la famille nucléaire ; les rôles de parentalité sont ainsi en partie partagés avec les grands-parents et les oncles et tantes.

Devenues seul chef de famille, ces femmes doivent désormais souvent assumer totalement les coûts d'entretien de leur enfant. Il n'est pas question pour elles que le divorce, déjà si mal vu socialement, s'accompagne d'un déclassement économique pour l'enfant. Assurer financièrement son bien-être matériel et son avenir est d'ailleurs une des raisons fréquemment données par les migrantes pour expliquer leur départ à l'étranger. Ce type d'explication qui présente la migration comme un sacrifice pour la famille permet de couper court aux critiques et d'inscrire la mobilité dans le cadre de normes positives et fortement consensuelles. Ainsi, cet objectif d'assurer un confort de vie financier prime, de leur point de vue, sur leur présence quotidienne auprès de leur enfant. On voit dès lors s'affirmer une définition du rôle maternel qui privilégie la fonction de pourvoyeur économique à celle de pourvoyeur de soins [62]. L'enfant est, dans la majorité des cas, temporairement confié à la garde des grands-mères, ou éventuellement des tantes. Il part ensuite, dès son entrée à l'université, s'installer sur le campus. Pour les hommes de mon échantillon, les inquiétudes liées à leur parentalité s'expriment de manière bien moins cruciales et se posent avant tout sous l'angle de l'envoi d'argent puisqu'ils s'en remettent entièrement à leur épouse restée au pays pour gérer le quotidien, l'éducation et les choix d'avenir lié à leur progéniture.

Le statut de femme divorcée seule en charge de famille représente donc un handicap supplémentaire qui amplifie les difficultés professionnelles et économiques préexistantes au divorce. Or mes interlocutrices estiment avoir peu de chance de sortir de cette catégorie dévalorisée et de se remarier car, le fait d'avoir un enfant à charge se conjugue avec les préjugés défavorables sur l'âge. « À 40 ans, qui veut encore de toi ? » se demande Mme Yang. Manifestement, ce type de regard social ne s'applique pas de la même manière sur les hommes, car un certain nombre de leurs ex-conjoints se sont rapidement remariés.

Conclusion

Les personnes qui vont se tourner vers la migration sont confrontées à une série d'accidents de la vie (licenciement, baisse des revenus, chômage du conjoint, conflits conjugaux) qui représentent des menaces pour leur avenir professionnel, le maintien de leur niveau de vie ou de leur position au sein de la hiérarchie sociale. Pour les femmes, le divorce a un effet démultiplicateur des précédents handicaps. Ainsi, une partie de ces futures migrantes se trouve, selon la typologie de Robert Castel [63], dans une zone de « vulnérabilité sociale » pouvant éventuellement mener à un processus de désaffiliation, c'est-à-dire de rupture du lien sociétal conduisant à la marginalisation et l'exclusion sociale. En effet, les deux axes majeurs d'intégration sociale sont mis à l'épreuve : d'une part, le travail, qui est générateur à la fois de revenus stables, mais également d'une utilité sociale et donc d'une place dans la société ; d'autre part, les réseaux de sociabilité primaire et secondaire qui assurent une insertion relationnelle et l'accès à des formes de soutien social. Cependant, les transformations économiques et sociales ont touché différemment les hommes et les femmes urbains quadragénaires de la classe moyenne. Les représentations de genre ont fait porter une pression directement économique sur les premiers car l'argent est devenu le principal indicateur de réussite sociale. Dans ces conditions, pour les hommes ayant été licenciés et n'ayant pu retrouver un emploi stable, il est devenu de plus en plus difficile d'une part de ne pas assumer le rôle de principal pourvoyeur économique de la famille, et d'autre part de ne pas afficher en public son aisance financière.

Les contraintes imposées par les normes de genre se déclinent différemment pour les femmes, en particulier quand elles ont divorcé. Elles ont dû affronter à la fois des tensions professionnelles, économiques et une stigmatisation sociale. Celle-ci est en partie liée à leur nouveau statut de femme divorcée devant assumer seule la charge de leur famille monoparentale. Cette position globalement mal perçue qui les oblige à investir des territoires masculins représente un défi pour elles et a été un élément déclencheur dans leur décision de quitter leur pays. Hommes et femmes migrants partagent cependant les mêmes perceptions : ils ont estimé ne pas avoir les ressources suffisantes sur place pour assumer leurs obligations sociales et ont vu dans la migration un moyen nouveau et alternatif pour se conformer aux attentes qui pesaient sur eux. On voit ainsi que l'évolution des normes sociales et des rôles sexués qui a influencé les classes moyennes quadragénaires de Chine urbaine du Nord a un impact au-delà des frontières du pays et a largement contribué à la configuration sexuée de ce flux migratoire à destination de l'Europe. Ces évolutions des normes et rapports de genre expliquent également pourquoi les projets migratoires des hommes et des femmes diffèrent : les premiers, encore mariés, ont pour objectif principal d'envoyer de l'argent à leur famille restée en Chine ; les secondes, majoritairement divorcées, souhaitent à la fois offrir un meilleur niveau de vie à leur enfant, fuir le statut stigmatisé de « femme divorcée » et, pourquoi pas, refaire leur vie une fois en France.

Florence Lévy est doctorante du Centre d'études de la Chine moderne et contemporaine (CECMC), École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de l'Université de Neuchâtel.
Centre d'Études de la Chine Moderne et Contemporaine (CECMC), EHESS, 190-198, avenue de France, 75013 Paris, France (florencelevy@yahoo.fr).

62. Un phénomène similaire d'élargissement de la définition de ce qui est attendu d'une « bonne mère » a été analysé dans le cas des migrantes latino-américaines vivant aux États-Unis et valorisant un nouveau modèle de maternité transnationale. Voir Pierrette Hondagneu-Sotelo et Ernestine Avila, « "I'm Here, but I'm There": The Meanings of Latina Transnational Motherhood », *Gender and Society*, vol. 11, n° 5, 1997, p. 548-571.
63. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard 1995.